



Normandie Connectée - Acquisition de matériels numériques

L'ambition de la Stratégie numérique normande est de faire de la Normandie un territoire de référence pour sa dynamique de développement numérique, pour la place du numérique dans son économie, dans les usages quotidiens des citoyens et l'accessibilité au numérique. Dans cet objectif, la Région structure une offre de services de proximité à travers la mise en œuvre de Normandie Connectée : réseau des Espaces Publics Numériques et des Tiers-lieux Normandie, pour répondre aux attentes et besoins de tous les territoires et de tous les normands.

Face à la vitesse d'évolution de la technologie et des usages, l'enjeu est de maintenir un haut niveau de service. Pour ce faire, la Région anime le réseau Normandie Connectée afin d'apporter aux habitants et aux professionnels une culture et une compétence numériques, qui leur permettent d'en appréhender et d'en maîtriser l'ensemble des enjeux et des outils nécessaires à leur quotidien et à leurs activités, et ainsi de devenir acteurs éclairés d'une société numérique choisie et responsable.

Objectifs

Ce dispositif vise à soutenir les porteurs de projets dans la création et le développement des « EPN Normandie » et/ou « Tiers-Lieux Normandie » de Normandie Connectée dans l'acquisition de nouveaux matériels numériques afin qu'ils puissent assurer un accueil et un accompagnement au numérique auprès de leurs usagers répondant à des attentes matérielles, techniques et humaines précisées dans le cahier des charges du réseau Normandie Connectée.

Bénéficiaires

- « Tiers-Lieux Normandie » et/ou « EPN Normandie » labellisés de Normandie Connectée ;
- Porteurs de projets non encore labellisés mais répondant aux attentes du cahier des charges et ayant fait leur demande de labellisation ;
- Porteurs de projets non encore labellisés ayant fait leur demande de labellisation et dont les conditions d'adéquation au cahier des charges dépendent de l'achat de matériels / la réalisation de projets et d'animations faisant l'objet de la présente demande.

Il s'agit plus particulièrement des :

- Entreprises
- Collectivités territoriales et leurs groupements, syndicats mixtes
- Etablissements publics
- Etablissements d'Enseignement Supérieur
- GIP (Groupements d'intérêt public)
- Associations
- Organismes privés chargés d'une mission de service public

Le lieu d'implantation de l'EPN ou du Tiers-Lieu doit être situé en Normandie.

Caractéristiques de l'aide

L'aide vise le soutien en investissement de l'achat de matériels numériques pour les structures labellisées ou en cours de labellisation du Réseau Normandie Connectée :

1. Achat de matériels informatiques permettant de répondre aux attentes du cahier des charges du Réseau Normandie Connectée pour être labellisé ou maintenir sa labellisation.
2. Achat de matériels numériques permettant de mettre en œuvre des projets innovants au sein des structures labellisées.

Taux de l'aide

Le taux d'intervention de la région pourra atteindre 50% des dépenses éligibles, avec une aide plafonnée à 30 000 € HT ou TTC selon le régime fiscal du bénéficiaire pour l'achat de matériels numériques permettant de répondre aux attentes du cahier des charges et de mettre en œuvre des projets innovants au sein des structures labellisées.

Seuils d'intervention

En dessous de 1 600 € de demande de subvention, le dossier n'est pas éligible. Des crédits européens peuvent être sollicités si le montant de la subvention sollicitée est supérieur à 20 000 € (le taux d'aide étant de 60% des dépenses éligibles après instruction).

Contacts

Direction Aménagement Numérique

Anne LENOEL

Direction Aménagement Numérique

Service Transformations Numériques des Territoires

Chargée de projet usages numériques

02 14 47 62 22

anne.lenobel@normandie.fr